



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 21 septembre 2006

Communiqué de presse

CREDIT AGRICOLE S.A. UN LEADER EUROPEEN DU CREDIT A LA CONSOMMATION

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue ce jour (21 septembre 2006), Patrick VALROFF, Directeur du Pôle Services Financiers Spécialisés (Pôle S.F.S.) de Crédit Agricole S.A. et Président Directeur Général de Sofinco, a détaillé les modalités de l'accord intervenu entre Fiat Auto et Crédit Agricole S.A.

Cet accord, conclu au mois de juillet 2006, prévoit la création d'une joint venture à 50/50, « Fiat Auto Financial Services », dont l'activité portera sur :

- le financement automobile des particuliers,
- le financement des concessionnaires Fiat Auto,
- la location longue durée et gestion de flottes automobiles.

L'ensemble de ces activités a représenté à fin 2005 13 milliards d'euros d'encours d'actifs répartis dans 13 pays européens.

Cet accord renforce les positions du groupe Crédit Agricole sur les marchés du crédit à la consommation et du financement automobile.

Avec un montant total d'encours gérés de 48,0 milliards d'euros à fin juin 2006, le nouvel ensemble formé du Pôle S.F.S. de Crédit Agricole S.A. et de l'activité retail de Fiat Auto Financial Services figure au premier rang des opérateurs européens de crédit à la consommation.

S'agissant de la seule activité automobile du pôle spécialisé de Crédit Agricole S.A., les encours traités vont doubler.

Pour Patrick VALROFF, cet accord s'inscrit pleinement dans le cadre du plan stratégique de Crédit Agricole S.A. présenté fin 2005.

Il répond notamment aux trois principaux objectifs fixés au Pôle S.F.S. :

- évolution du PNB d'au moins 10 % par an,
- 45 % de l'activité du Pôle S.F.S. réalisée à l'international à horizon 2008,
- création de leaders européens.

Cet accord étend la présence de Crédit Agricole S.A. à 19 pays européens dans le métier du crédit à la consommation.

En outre, il présente un potentiel significatif d'amélioration de la rentabilité de la nouvelle société grâce notamment aux synergies financières identifiées (conditions de refinancement) et aux possibilités de développer l'offre de nouveaux produits financiers aux clients et concessionnaires de Fiat Auto.

Cet accord illustre également la forte culture partenariale du Pôle S.F.S. de Crédit Agricole S.A. en France et à l'international. Le partenariat noué en 1987 entre Fiat Crédit France et Sofinco s'est poursuivi sans interruption depuis cette date, sous différentes formes.

Si l'accord prévoit que l'opération puisse être finalisée jusqu'au 30 juin 2007, tous les efforts seront faits pour qu'elle le soit avant le 31 décembre 2006.

A propos de :

Le Pôle Services Financiers Spécialisés de Crédit Agricole S.A. regroupe trois métiers en France et à l'international :

- Crédit à la consommation : deux sociétés spécialisées : SOFINCO et FINAREF ;
- Crédit-bail : CREDIT AGRICOLE LEASING offre une gamme complète de solutions de financement locatif et de services associés ;
- Affacturage : EUROFACTOR développe ses différentes activités dans le cadre de partenariats avec des réseaux bancaires et des apporteurs d'affaires.